



INFORMATION IMPORTANTE

N1 - BATEAU LÉMAN - ARRÊT TECHNIQUE

Le bateau « Léman » sera arrêté du **17 au 29 septembre 2019** pour des travaux d'entretien. Il sera remplacé par le bateau « Simplon » et la 1^{ère} classe sera supprimée du lundi au vendredi, pendant cette période.

Afin de dédommager les clients qui possèdent un abonnement 1^{ère} classe sur la N1, la CGN a prévu une compensation unique de CHF 30.-. **Des bons seront à disposition des clients concernés à la caisse du bateau « Simplon » entre le 17 et le 29 septembre 2019.**

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons d'excellentes traversées.